

LES CONGRÉGATIONS RELIGIEUSES EN BELGIQUE SOUS L'OCCUPATION:

TYPLOGIE DES ARCHIVES UTILISABLES

L'intérêt historique que nous portons aux instituts religieux implantés en Belgique nous a donné l'occasion à l'une ou l'autre reprise de traiter de leur cheminement durant les sombres années de l'Occupation (1940-1945). Cette contribution s'efforcera de dresser la liste des sources consultables, d'établir autant que possible l'intérêt respectif desdites sources, enfin de fournir quelques exemples éclairants.

Considérations historico-juridiques

Avant de commencer à traiter des sources proprement dites, il convient de planter le décor. A priori, le rôle joué par les congrégations religieuses durant la guerre ne devait pas constituer quantité négligeable si l'on se fie aux effectifs et aux secteurs d'activités des religieux(ses) à l'aube du déclenchement des hostilités. Les faits ont été clairement établis: ordres et congrégations religieuses en Belgique représentaient une véritable armada au service de l'Église et de la société. Ils s'occupaient en priorité dans leurs « activités civiles » des fonctions hospitalière et enseignante. Immédiatement à la suite, il convient de souligner la forte supériorité quantitative de l'élément féminin puisqu'avant la guerre, on comptait approximativement quatre religieuses pour un religieux (1). Même dans un cli-

(1) Rappelons quelques données quantitatives. En Belgique, le nombre des religieux est passé de 2.051 (1846) à 12.725 (1947) et celui des religieuses de 8.368 (1846) à 49.624 (1947). Cf. A. ТИНОН, *Les religieuses en Belgique du XVIII^e au XX^e siècle. Approche statistique*, dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, VII, 1976, 1-2, p. 31-35. Cette sextuple progression des effectifs belges trouve son explication en bonne partie dans l'émergence des nouvelles congrégations du 19^e s., dans l'arrivée des religieuses françaises dans les années 1880 pour occuper des postes dans l'enseignement libre et dans l'application des lois anticongréganistes en France (1902 et sv.) qui a amené des congrégations françaises à s'im-